

# SEANCE DU 12 FEVRIER 2010

<b>NOMBRE DE MEMBRES</b>		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
11	11	11

Date de la convocation : 01/02/2010

Date d'affichage

L'an deux mil dix et le douze février à 20 heures 30,

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean Pierre BONIN, Maire.

Présents: MM BONIN Jean Pierre, BIDAUD Marcel, Mme SAMBARDIER Marguerite, BESSON Patrick, CHATAIGNER Jean Pierre, Melle CHABANON Sandra, LAROCHE Thierry, BUSSEUIL Armand, LAROCHE Bruno, DEVISE Bernard, Mme MOREL Isabelle

Secrétaire de séance: Mme SAMBARDIER Marguerite

Il est donné lecture du compte rendu de la précédente séance, le compte rendu de la précédente séance est adopté.

## **DEMANDE DE DGE 2010**

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance des instructions relatives aux règles d'attribution de la Dotation Globale d'Equipement, décide de solliciter une subvention à ce titre pour les travaux suivants :

- Rénovation du bâtiment école du haut (Rénovation de la charpente, toiture, de la zinguerie, du chauffage et des fenêtres).
- Décide de financer l'opération dont le montant H.T. s'élève à 48 956 € comme suit :
  - DGE escomptée : 22 924 €
  - Conseil Général : 16 241 €
  - Fonds propres communaux : 9 791€
- Dit que le projet ainsi établi fera l'objet d'une inscription au budget primitif 2010.

### **INDEMNITES HORAIRES POUR TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES (I.H.T.S.)**

Monsieur le Maire indique que suite la neige tombée abondamment, l'employé communal est amené à effectuer des heures supplémentaires. Des indemnités horaires pour travaux supplémentaires- I.H.T.S- peuvent être attribuées. Le Conseil municipal décide d'accorder les I.H.T.S à l'employé communal chargé de la voirie.

### **SUBVENTIONS COMMUNALES - Année 2010**

Le Conseil Municipal fixe ainsi qu'il suit la liste et le montant des subventions accordées aux associations pour l'année 2010 :

**400 € à l'Association d'Aide à Domicile en Milieu Rural de Chateauneuf (A.D.M.R.)**

**40 € à l'AFM**

**50 € à l'amicale des dons du sang de Chauffailles**

**70 € à l'Amicale des Sapeurs Pompiers de Chauffailles**

**50 € à Arc en Ciel**

**50 € à l'association ARPAGH**

**50 € à l'Association Défit Anthony**

**143.51 € à l'association des Maires**

**50 € à l'association AFSEP (sclérose en plaques)**

**50 € l'association Bouts d'chous de Paray le Monial**

**50 € à l'association Ligue contre le cancer**

**390 €** à l'association **cantine scolaire** de Mussy sous Dun

**80 €** au **centre de loisirs** de Chauffailles

**80 €** au **centre de loisirs** de Colombier

**80 €** à l'association **Club des aînés** de Mussy sous Dun

**240 €** à la **Coopérative scolaire** de Mussy sous Dun

**50 €** à la **Croix Rouge**

**50 €** à l'association **Entr' aide en agriculture**

**30 €** à l'Association **Les amis de la Chapelle**

**200 €** à **MNT**

**100 €** à **L'OASIS**

**50 €** aux **Veuves Civiles**

**30 €** à la **Chambre des métiers du Rhône**

**30 €** au **CIFA**

**30 €** à la **MFR du Charolais Brionnais**

**30 €** à la **MFR La Clayette**

#### **SUBVENTION EXCEPTIONNELLE / CANTINE SCOLAIRE**

Afin d'aider la cantine scolaire dans l'achat d'un congélateur, le Conseil Municipal décide de verser à la cantine scolaire une subvention exceptionnelle de **110 €**.

#### **DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE DE M. CHAUCHOY**

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'une demande de permis de construire a été déposée par M. Alexis CHAUCHOY domicilié à « 3 chemin du Tour du bois » 71 170 Chauffailles, en vue de construire une maison d'habitation sur la parcelle cadastrée section B n° 402 au lieu dit « Le Vignaud », commune de Mussy sous Dun.

Le Conseil Municipal, considérant qu'il est de l'intérêt de la commune de favoriser la réalisation de M. CHAUCHOY projetée en raison du fait que :

- Le terrain est desservi par les réseaux (pas de dépenses pour la Commune)
- Le terrain n'est pas exploité en terrain agricole, M. Chauchoy est le propriétaire et ne le loue pas.
- Le terrain est au centre d'un hameau de plusieurs maisons
- Le dernier recensement de la population montre une relative stagnation de la population de Mussy sous Dun
- L'accueil d'une famille avec 2 enfants permettrait d'assurer l'avenir de nos écoles.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide donc, avec 10 voix pour et une contre, d'émettre un avis favorable pour ce projet.

Plusieurs CU étant négatifs, le Maire propose de réunir prochainement la commission urbanisme.

### **INVESTISSEMENTS 2010**

Monsieur le Maire propose au conseil de réaliser les investissements suivants pour l'année 2010 :

- Rénovation du bâtiment école
- Rénovation d'un logement communal
- Voirie : le pont Chevalier, la commission voirie se déplacera sur la commune pour repérer les travaux les plus urgents.
- Achat d'un tracteur

Des devis vont être demandés afin d'établir le budget primitif 2010.

### **LOCATION**

Le logement au-dessus de l'école du bas sera loué 380€ courant février.

### **CONTRAT CAE POUR Mme MOREL Céline**

Monsieur le Maire propose de prolonger le contrat aidé au service des écoles créé par délibération du de Madame Céline Morel

Après délibération, le Conseil Municipal donne un avis favorable pour le prolongement du contrat aidé (CAE) de Madame MOREL pour une durée de 6 mois à partir du 1<sup>er</sup> mars 2010.

Les horaires de la garderie vont être modifiés : ouverture après les vacances de février à 6h45.

### **ATESAT**

Monsieur le Maire présenta au conseil la convention ATESAT (assistance technique fournie par les services de l'État pour des raisons de Solidarité et d'aménagement du Territoire).

### **ELECTION**

Permanences Bureau de Vote :

	<b><u>1<sup>er</sup> tour : 14 mars</u></b>	<b><u>2<sup>ème</sup> tour : 21 mars</u></b>
8 heures à 10 heures 30	Jean Pierre Bonin Patrick Besson Isabelle Morel	Jean Pierre Bonin Armand Busseuil Marguerite Sambardier
10 heures 30 à 13 heures	Sandra Chabanon Bruno Laroche Thierry Laroche	Isabelle Morel Bruno Laroche Thierry Laroche
13 heures à 15 heures 30	Marguerite Sambardier Armand Busseuil	Bernard Devise Sandra Chabanon
15h 30 à 18 heures	Jean Pierre Chataigner Marcel Bidaud	Jean Pierre Chataigner Marcel Bidaud

## **INDEMNITES ELECTIONS**

Le Maire propose au Conseil Municipal d'allouer à Mme ZEIMETZ Nathalie, secrétaire de mairie les indemnités accordées à la commune lors des élections européennes de 2009, d'un montant de 72€73.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, accepte la proposition de M. le Maire. Les crédits correspondants seront prélevés à l'article 64118 du budget 2010.

## **QUESTIONS DIVERSES**

- Fleurissement : la commune a obtenu le 4<sup>ème</sup> prix dans la catégorie « communes de 251 à 500 habitants »
- Contrôle Urssaf : pas de redressement
- Lagune : quelques travaux sont à prévoir afin de colmater les trous faits par les rats musqués
- La commission école se réunira le lundi 15 février à 20h afin de sensibiliser les parents dont les enfants sont inscrits sur une autre commune.
- L'harmonie de Chauffailles propose un concert « répétition » le 19 juin 2010 sur l'aire de loisirs
- Concours de pétanque le 23 juillet 2010 sur l'aire de loisirs.
- Prochaine réunion du Conseil le 26 mars à 20h30